

Sept associations labellisées « Relais Vélo » pour accompagner la transition cyclable de la Métropole

Dans le cadre du Plan d'Accompagnement des Changements de la Transition Écologique (PACTE), la Métropole Rouen Normandie mène des actions de sensibilisation et de soutien à la transition social-écologique, en s'appuyant sur divers outils et la mobilisation d'acteurs locaux. La Métropole porte plusieurs dispositifs d'accompagnement à la mobilité cyclable, inscrits notamment dans son Plan Vélo. Suite à un appel à candidatures lancé au printemps 2025, la Métropole labellise « Relais Vélo » sept associations engagées dans l'éducation et l'accompagnement à la pratique cyclable. Elles intégreront le réseau de la future Maison du Vélo et bénéficieront d'un soutien financier pour mener leurs actions jusqu'en juin 2026.

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Maire de Rouen, Président de la Métropole Rouen Normandie, Cyrille Moreau, Vice-Président en charge des transports, des mobilités d'avenir, des modes actifs de déplacement, Charlotte Goujon, Vice-Présidente en charge de la transition écologique, de la santé, de la sécurité sanitaire et industrielle et Juliette Biville, Conseillère Métropolitaine déléguée au vélo : *« Au-delà des aménagements adaptés et du développement d'un réseau d'itinéraires structurants et sécurisés, il est nécessaire de sensibiliser et d'accompagner les usagers à la pratique du vélo sur le long terme. Ces structures labellisées « Relais Vélo » font la promotion de l'éducation à la pratique cyclable, à l'environnement et des mobilités actives, autant de leviers indispensables pour réussir la transition écologique dans la durée ! »*

À l'issue de la phase de candidature, sept structures ont été sélectionnées par un comité dédié, reconnaissant leur rôle de relais de proximité efficaces de la politique cyclable de la Métropole : le Comité d'Action et de Promotion Sociales (CAPS), l'association Guidoline (sites de Rouen et de Sotteville-lès-Rouen), le Yacht Club Rouen 76, l'Association Normande pour le Logement et l'Accueil des Jeunes Travailleurs (ANLAJT) de Rouen, l'association Auto-Cycle Sottevillais (ACS) et l'association Cicérone (site d'Elbeuf-sur-Seine). Elles intégreront le futur écosystème de la « Maison du Vélo », dédié à la promotion de la bicyclette et offrant une pluralité de services et d'informations aux usagers. Elle incarnera la politique cyclable de la Métropole pour diffuser une culture du vélo sur le territoire.

La Métropole les accompagnera financièrement pour déployer leurs actions jusqu'en juin 2026, avec des subventions allant de 3 000 à 21 500€, pour une enveloppe totale de 78 000 € TTC. Cette aide permettra notamment aux lauréats de mobiliser les moyens humains et organisationnels pour être « relais » des dispositifs d'accompagnement et de promotion de la mobilité à vélo, tout en soutenant leur programme d'actions.



Les 7 lauréats – Crédit : Métropole Rouen Normandie

Avec cette démarche, la Métropole Rouen Normandie affirme sa volonté de soutenir les dynamiques associatives locales et d'impliquer tous les publics dans la transition écologique. En renforçant le lien de proximité, en accompagnant les pratiques et en valorisant les initiatives citoyennes, elle pose les fondations d'une politique cyclable ambitieuse, au service du bien-être des habitants et de l'environnement.

Contact presse

Perrine BINET

perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr

02 32 76 84 24 – 07 64 67 18 05